

Vivre à

Beuvrages

Le magazine d'informations municipales



N°61
Juillet 2023



Sommaire



Chères Beuvrageoises, chers Beuvrageois,

Comme de tradition, au cours des mois de mars et d'avril le Conseil Municipal a débattu des orientations budgétaires de la commune et a voté le budget annuel.

Vous n'êtes pas sans ignorer que c'est dans une période contrainte et compliquée que nous avons dû élaborer ce nouveau budget communal qui se veut ambitieux et raisonné.

p.2 << Edito

p.3 << Temps fort

- Inauguration maison de la jeunesse et plantation du 1er arbre de l'EVS

p.4 << Finances

- Budget 2023

p.6 << Environnement

- Les enfants plantent leurs futurs décors
- Nos arbres remarquables

p.7 << Jeunesse

- Le mot de l'élue

p.8 << Infos pratiques

- Je cadre ma mobilité
- Après-midi dansant des séniors
- Le retour de l'été !
- Remise des médailles du travail
- Cérémonie de citoyenneté
- CNI et Passeports
- Une borne pour les malentendants

p.12 << Travaux

- 30km/heure en ville
- Rénovation dans les écoles
- Plateaux ralentisseurs

p.14 << Actualités

- Recrut' Game
- Fête des voisins
- Dino'Run

p.16 << En images

- Retour en images

p.17 << Dossier spécial

- Bilan mi-mandat des 3 dernières années

p.18 << Carnet de vie

- Naissances, décès, union/mariages

p.19 << Expressions

Les hausse des coûts de l'énergie, des prestations de service, des salaires ont fortement impacté nos dépenses de fonctionnement.

Grâce à la responsabilité et au civisme de tous, les utilisateurs des bâtiments, des structures publiques, par leur vigilance sur les dépenses et la bonne santé de notre gestion, cela nous permet de poursuivre nos investissements et de soutenir notre accompagnement aux actions de solidarité.

Concernant nos investissements, nous souhaitons malgré ce contexte tendu, maintenir notre politique d'investissement pour toujours améliorer les conditions de vie et d'accueil de notre ville avec la création de nouveaux services à la population.

Que ce soit dans le secteur des voiries, des bâtiments ou de l'aménagement urbain, nous poursuivrons en 2023 la même tendance que les années précédentes et toujours sans augmentation des taux de la fiscalité locale mais bien en les diminuant pour la seconde année comme nous nous y étions engagés.

Comme pour la Solidarité, l'Éducation reste une de nos priorités pour l'avenir de nos enfants où la municipalité mettra encore cette année tous les moyens nécessaires aux écoles maternelle et élémentaire.

Même si le contexte national ne porte guère à l'optimisme, nous souhaitons maintenir à Beuvrages la joie de vivre. Pour cela, et comme je l'ai rappelé lors de mes vœux à la population, il en va du comportement de chacun, du respect des règles de vie en société. Notre police municipale et les agents de médiation y veillent en étant présents et accessibles quotidiennement sur le territoire communal.

Beaucoup d'efforts sont à faire sur notre comportement au quotidien, que ce soit en voiture, avec nos amis les bêtes, avec l'entretien des espaces privatifs pour vivre en harmonie pour une meilleure qualité de vie.

Désormais éloignés de la crise sanitaire nous pourrions aborder l'été avec plus de sérénité que pendant la période Covid. Vous pourrez découvrir dans ce magazine les nombreuses manifestations passées et à venir qui vous seront proposées.

En cette fin de printemps, vos élus se rendront avec moi à votre rencontre dans les divers quartiers afin d'échanger avec vous. Espérons que l'été qui arrive ensoleillé nous apporte un peu de pluie pour atténuer le déficit de nos nappes. Que celui-ci nous apporte également l'espérance d'un monde qui retrouve sa sagesse.

Ali BENYAHIA, Maire de Beuvrages

Inauguration de la maison de la jeunesse

Un tiers-lieu pour les jeunes à Beuvrages

Faire de Beuvrages une ville où chacun trouve sa place

Le mercredi 29 mars, dans le cadre de la plantation du 1er arbre du futur EVS* « Maison de la famille » et l'inauguration de la « Maison de la Jeunesse », nous avons eu le plaisir d'accueillir les représentants des différents soutiens financiers de ces projets, Monsieur Guillaume Quenet Sous-Préfet, Madame Véronique Delcourt, Présidente de la Caisse d'allocations familiales du Nord, Monsieur Laurent Degallaix, Président de Valenciennes Métropole, Monsieur Salvatore Castiglione et Madame Elisabeth Gondy, Conseillers régionaux.

Ces équipements qui répondent aux besoins spécifiques de notre population ont été salués par chacun.

Avec la MDJ**, Beuvrages se dote d'un outil supplémentaire et novateur.

Il s'agissait pour l'équipe municipale de répondre aux besoins des personnes qui cumulent un certain nombre de difficultés : chômage, échec scolaire, délinquance, bas revenus, etc.

Un chantier impressionnant et éco-durable

Ce bâtiment a été construit grâce à huit containers modulables, économiques, durables, thermiques et réalisé par l'entreprise d'insertion professionnelle MOKHA à Quarouble. Au total, ce chantier a permis plus de 3500 heures d'insertion professionnelle. L'espace de vie sociale qui débutera ses travaux durant l'année 2023, sera construit selon le même procédé.



Nous voulons que la MDJ et l'EVS soient de véritables outils de cohésion. Pour nous, l'action publique doit transformer le négatif en positif, la différence en richesse, elle doit contribuer à corriger les inégalités, elle doit restaurer la participation, la solidarité, le dialogue et la citoyenneté. Ainsi, le personnel sera amené à organiser des événements et développer des actions de proximité de nature à contribuer au renforcement du lien social.

Des espaces collaboratifs

D'un coût de 305 210 € HT dont 122 252 € pour la ville, l'équipement prend place dans le quartier Fénelon, rue Carpeaux. Ce projet a pu voir le jour grâce à l'Etat, au Conseil régional et également à Valenciennes Métropole qui nous cède à l'euro symbolique le terrain.



Le plan de financement de ces nouveaux équipements est l'affirmation constante de la solidarité nationale au travers de la dotation politique de la ville (DPV) : 283 721 € pour la Maison de la Jeunesse et 290 000 € pour l'EVS « Maison de la famille ».

La Région subventionne à hauteur de 67 041 € la

Maison de la Jeunesse. Enfin, la Caisse d'Allocations Familiales finance l'EVS « Maison de la famille » à hauteur de 150 000 € pour la construction et 70 647 € pour son équipement.

Enfin, nous avons pensé ces nouveaux espaces comme des espaces collaboratifs au sein desquels différents services de la collectivité interviendront comme le pôle jeunesse, le Centre Communal d'Action Sociale... Des partenaires extérieurs interviendront également avec différentes permanences pour aider les beuvrageois comme par exemple Pôle emploi ou la mission locale.

*EVS : Espace de vie sociale

**MDJ : Maison de la jeunesse



BUDGET 2023

Solide et ambitieux

Le cadre général du budget

Le budget primitif 2023 a été engagé le 13 avril 2023 par le Conseil municipal. Il a été précédé par la tenue d'un débat d'orientations budgétaires le 21 mars 2023. Il respecte les grands principes budgétaires et la réglementation en vigueur.

Le budget primitif 2023 et les délibérations sont consultables sur le site internet de la Ville ainsi que sur demande, à la Mairie.

1. Le contexte

Une grande incertitude liée à un contexte économique et géopolitique qui génère une forte inflation généralisée, au-delà du seul coût exponentiel des énergies.

2. Les objectifs du budget 2023

Les objectifs sont de maîtriser les dépenses de fonctionnement, notamment les dépenses de gestion courante et de personnel, tout en maintenant le niveau et la qualité des services de poursuivre le désendettement de la Commune par le non-recours à l'emprunt, et ce afin de poursuivre une politique d'investissement ambitieuse mais raisonnée.

3. Un budget à l'équilibre

Même s'il est en hausse de + 5.6 % par rapport à 2022, ce budget est équilibré par une recherche constante de financement externe sur nos gros projets d'investissement, et par un bon résultat d'exercice 2022.

Les dépenses de fonctionnement restent contenues

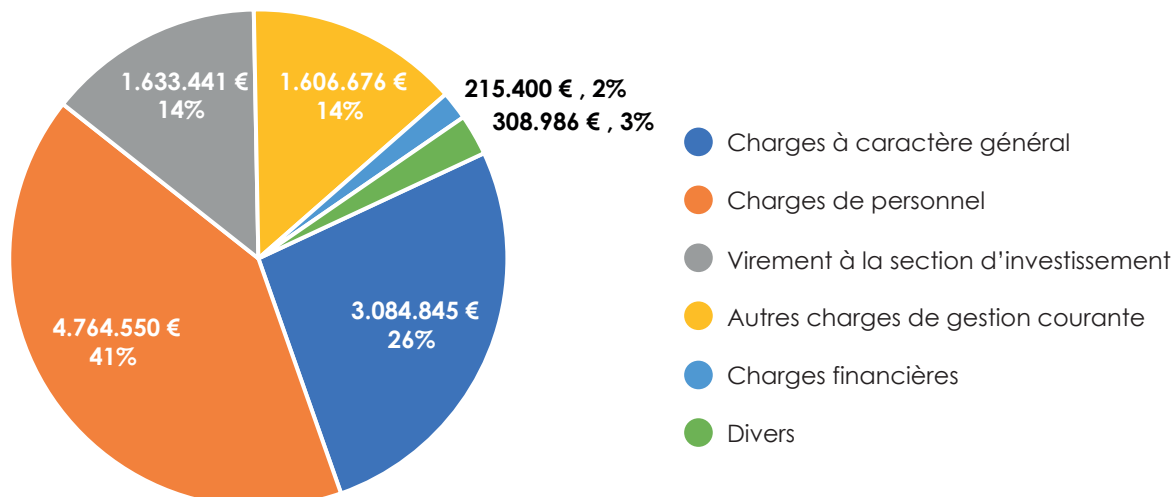
La structure des charges de fonctionnement demeure stable mais restera « en observation » constante toute l'année en raison du coût des énergies et matières premières.

Les charges à caractère général les achats, l'entretien et la consommation pour les bâtiments communaux connaissent une évolution de l'ordre de 21%. Cette hausse s'explique principalement par le contexte international qui plombe les coûts énergétiques.

Les charges financières sont en diminution de l'ordre de 10% sous l'effet d'une contraction de notre dette du fait de l'achèvement du remboursement de deux emprunts, et d'une absence de contraction de nouvel emprunt ces dernières années.

Les charges de personnel, connaissent une hausse de l'ordre de 2,40 % s'expliquant par l'évolution réglementaire de rémunération de la fonction publique. Par ailleurs, ces charges prennent en compte les nouveaux services tels que l'la maison de la jeunesse, ou la délivrance des passeports et cartes d'identité.

Répartition des dépenses en fonctionnement 2023



BUDGET 2023

Focus sur la fiscalité

Pour mémoire, la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales (progressive jusqu'en 2023 pour tous les foyers fiscaux), a entraîné la mise en oeuvre depuis le 1er janvier 2021 d'un nouveau schéma de financement des collectivités.

Le Conseil municipal a acté une nouvelle baisse des taux pour 2023 à savoir ;

- Taxe foncière sur les propriétés bâties 46,94 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 94,33 %
- Taxe d'habitation (THRS) 25,49 %



« Le budget adopté le mois dernier est un budget de responsabilité avec une volonté de maîtriser la section de fonctionnement, malgré la hausse généralisée des prix, ceci afin de continuer à dégager des marges permettant le financement de la section d'investissement.

Il s'agit d'un programme d'investissement conséquent, marqué à la fois par des opérations sur l'espace public et la voirie et par des opérations de rénovation de bâtiments et de création de nouveaux espaces publics.

Ce budget respecte l'engagement de l'exécutif municipal de ramener sur 2 ans la fiscalité locale à ses taux de 2015. Il traduit également notre volonté politique forte et assumée de ne pas générer des charges supplémentaires pour les familles sans aucune augmentation des tarifs de restauration scolaire ou plus généralement des activités jeunesse. Il marque également un soutien affirmé aux seniors et à nos administrés en difficulté sociale par des actions de solidarité développées. Il en va de même pour le budget alloué au tissu associatif local. »

Monsieur Eddy DOUCHEZ,
7ème adjoint

Délégué aux affaires financières, aux ressources humaines au commerce et à l'artisanat local

Les enfants plantent leurs futurs décors

le festival de l'arbre a pris place dans le parc Fénelon

Jeudi 23 mars, le festival de l'arbre et des chemins ruraux, en partenariat avec la Région des Hauts-de-France, a pris place dans le parc Fénelon. Un projet porté par les adjoints Maryse Allard, déléguée aux affaires scolaires et à la petite enfance et Léon Hoffmann, délégué à l'environnement, au développement durable, au cadre de vie et à l'écologie urbaine.

Prévention dans les écoles

Cette action a eu lieu en deux temps. D'abord, le responsable des espaces verts, Sylvain Covin, est venu à la rencontre de trente enfants des deux écoles primaires pour effectuer de la prévention afin d'expliquer comment et pourquoi il faut protéger les arbres. Enfin, son équipe a préparé le terrain du parc Fénelon et accompagné les petits planteurs le jour J.



Diversifications des espèces

Afin d'agir sur la biodiversité du site, plusieurs espèces ont été plantées dont cent mètres de haie arbustive comptant saules, charmes, érables, troènes, fusains. À côté du ballodrome, six fruitiers (trois poiriers comtesse et trois pommiers reinette) donneront des fruits savoureux.

Pour terminer, deux tilleuls plantés à proximité parfumeront agréablement le voisinage.

Les petits Beuvrageois, ravis et fiers de leurs plantations, auront le plaisir de voir leurs arbres pousser au long des années en se promenant dans le parc.



Flâner au milieu d'arbres remarquables, ça vous branche ?

le Prix Régional de l'Arbre à Beuvrages

Le prix régional de l'arbre 2022 attribué par le jury régional des « Villes et Villages Fleuris », a été décerné à la Ville de Beuvrages. Le jury régional a parcouru la commune lors d'une visite organisée en septembre 2022 et a félicité la Ville pour « les différents aménagements où la place de l'arbre est importante ». Il a salué « l'attention particulière portée sur l'entretien des arbres grâce à un inventaire réalisé sur l'ensemble du territoire et un plan de gestion appliqué et adapté » et a tenu à souligner « la politique de préservation des arbres et de replantation systématique ».

Enfin, il a estimé que « la diversité botanique des arbres » sur la commune était admirable.

La Ville possède un patrimoine arboré riche et extrêmement diversifié. On compte actuellement plus de 1800 arbres, dont des sujets considérés comme « remarquables » et nécessitant une prise en charge particulière, ainsi qu'un entretien plus soigné.



Prix Régional de l'Arbre

Le prix régional de l'arbre récompense les collectivités qui assurent, dans le cadre d'une politique globale et cohérente de l'environnement et des paysages, une gestion exceptionnelle et innovante de leur patrimoine arboré.

Le mot de l'élue

Travaux, nouveaux mobiliers, dispositif de la cité éducative... Maryse ALLARD, Déléguée aux affaires scolaires et à la petite enfance, fait le point sur cette année chargée et sur l'horizon de la rentrée 2023-2024

Quel bilan tirez-vous de l'année 2022 concernant la scolarité ?

« Nous pouvons dire que 2022 a été une année riche en projets et en réalisations. Tout d'abord en ce qui concerne les travaux, l'ensemble du mobilier de l'école Paul Langevin a été rénové et des faux plafonds ont été installés pour cacher les câbles apparents. Après avoir investi plus de 600 000€ l'an dernier sur la structure du bâtiment et plus de 67 000€ pour la modernisation de 12 classes dont celle d'arts plastiques, nos jeunes écoliers de primaires peuvent maintenant profiter d'un nouveau mobilier tout en couleurs. 4 nouvelles classes bénéficieront des mêmes travaux et d'un renouvellement de mobilier durant l'été 2023

Concernant le bien-être des enfants, nous avons également réalisé pas mal d'action avec notamment le lancement des petits-déjeuners équilibrés. Je tiens à préciser le mot « équilibré » car tous les mardis, chaque écolier, mange un produit laitier, des pains différents et un fruit. Cette action d'ailleurs a été prolongée pour cette année scolaire 2022-2023. Nous avons également installé des fontaines à eaux dans l'ensemble des écoles de la ville et nous avons offert à chaque enfant une gourde qui était incluse dans le kit de la rentrée scolaire. Ce kit a été prolongé cette année avec donc une gourde mais également les fournitures habituelles ; crayons, feutres, gomme, ciseaux, ardoise etc.. Il ne faut pas oublier non plus que la ville offre ces kits scolaires mais qu'elle donne également une somme aux écoles afin d'acheter également des fournitures supplémentaires pour les enfants.



Madame Maryse ALLARD
6^{ème} adjointe

Déléguée aux affaires scolaires et à la petite enfance.
Vice-Présidente de la Caisse des écoles
Représentante au conseil d'école Paul LANGEVIN
Permanence mardi de 14h à 16h sur RDV - bureau des adjoints

Depuis maintenant le 18 juillet 2022, il est aussi interdit de fumer aux abords des établissements scolaires de Beuvrages et les aires de jeux des parcs. C'était important pour la ville car il convient de dénormaliser l'usage du tabac, de promouvoir l'exemplarité d'espaces publics conviviaux et sains et de préserver l'environnement des mégots de cigarettes et des incendies. Dans cette continuité, nous avons également équipé chaque classe d'un détecteur de CO2.

Pour conclure cette année 2022, nous pouvons également citer le retour du spectacle de fin d'année pour les maternelles après deux ans de covid, la distribution des friandises de Noël, l'installation des bancs de l'amitié et la mise en place des passages piéton de couleur aux abords des écoles. »

Quel va être le programme dans les mois à venir ?

« Je vais commencer par une très bonne nouvelle puisque nous avons reçu confirmation qu'il y aura deux ouvertures de classe pour la rentrée 2023-2024 dans les écoles Pauline Kergomard et Jules Ferry. Pour le reste, l'année 2023 s'annonce déjà très chargée. Il y a tout d'abord la rénovation de l'école Jules ferry avec réfection de la galerie, renforcement de structures et des désordres en terrasses et couvertures.

Dans la continuité de nos labels sur l'environnement, nous allons engager une réflexion sur le réaménagement des cours des écoles afin qu'elles soient plus écologiques, plus durables. Des jardins vont être mis en place dans toutes les écoles et une mare pédagogique devrait être créée à l'école Paul Langevin.

Enfin, grâce à la Cité éducative, la ville va pouvoir acheter des vélos qui vont permettre aux écoles de lancer des ateliers comme "savoir rouler" ».

« Cité éducative », de quoi s'agit-il ?

Le Label Cité éducative permet de bénéficier de moyens financiers pendant trois ans.

Innovante et ambitieuse par la forme qu'elle présente, cette Cité est l'affirmation de quatre communes (Beuvrages, Bruay-sur-l'Escaut, Escautpont, Raismes) de s'investir ensemble par une coopération étroite dans la mobilisation de ressources avec pour seule ambition la réussite de l'enfant.

Le cadre ma mobilité !

Les ateliers vélo pour les seniors, une réussite !

En partenariat avec la maison du vélo de Valenciennes, la municipalité a la volonté d'éviter, de retarder ou de repousser la perte d'autonomie des seniors en favorisant la santé par le sport. Le vélo adapté et encadré permet d'atteindre cet objectif.

Du vélo en toute confiance

Durant 5 ateliers, les formateurs de la Maison du Vélo ont accompagné ces personnes et ont repris avec elles certains fondamentaux de la maniabilité à vélo ainsi que du code de la route. L'idée de cette formation était de donner un ensemble de bonnes pratiques pour que les seniors puissent reprendre confiance en eux. Pour les personnes de plus de 60 ans qui souhaitaient se remettre à pédaler en toute confiance.

Les encadrants le rappellent, même si elles ont fait du vélo à un moment de leur vie, certaines personnes peuvent ressentir une certaine anxiété face au trafic urbain. Celui-ci a fortement évolué ces dernières années, et même si la ville s'efforce d'aménager des pistes cyclables ou de limiter la vitesse, certaines personnes peuvent avoir besoin d'être de nouveau accompagnées pour retrouver le plaisir du vélo.



Après-midi dansant : et la parenthèse enchantée des seniors

Les seniors retrouvent les joies de la piste



Le dimanche 26 février, l'espace Hubert Dubedout a fait salle comble.

Pendant 5 heures, de la musique non-stop, du musette, un brin de tango, un peu de valse et des tubes des années 80. L'orchestre et les bandes-son égrènent des tubes qui datent parfois un peu, mais qui restent indémodables. Et pendant ce temps, seul ou en couple, il n'en fallait pas plus pour retrouver ses vingt ans et la bonne humeur qui va avec.

Un après-midi festif et convivial que beaucoup ne rateraient pour rien au monde.

Prenez date des maintenant des prochains événements du CCAS. Colis Automnal des seniors le 21 septembre - Semaine bleue du 02 au 06 octobre - Banquet des seniors le 08 octobre - Colis de Noël le 7 décembre.

Renseignements et inscriptions au
03.27.51.98.20 ou par mail ccas@beuvrages.fr



Le retour de l'été !

Séniers : comment lutter contre la chaleur ?



Boire régulièrement

C'est souvent la première chose à faire lorsqu'on est en pleine canicule. Boire régulièrement permet d'hydrater la peau et de maintenir la température corporelle. Les séniers ressentent souvent la sensation de soif quand il est déjà trop tard, c'est pourquoi il ne faut pas attendre et boire tout au long de la journée. Vous pouvez boire de l'eau, mais également des thés glacés, des jus de fruits ou limonades maison pour varier. N'hésitez pas à manger des fruits qui souvent contiennent naturellement de l'eau et permettent de lutter contre la chaleur.

Évitez les sorties aux heures les plus chaudes

Afin de limiter la surchauffe quand on est séniér, évitez les activités physiques et sportives aux heures les plus chaudes de la journée, entre 12h et 16h. Il est également recommandé d'éviter les sorties en extérieur et de privilégier les endroits frais comme les centres commerciaux ou les cinémas climatisés. En cas de sortie impérative, habillez-vous avec des vêtements légers, une casquette et ayez une bouteille d'eau avec vous. La piscine est un bon moyen de faire du sport, tout en se rafraîchissant.

Évitez les aliments trop gras ou trop sucrés

Trop de graisses et de sucres peuvent augmenter la chaleur du corps et l'empêcher de se rafraîchir correctement. Alors dans la mesure du possible, il est conseillé d'éviter les aliments gras et sucrés. Privilégiez les fruits et les légumes frais et limitez votre consommation d'alcool. Pour vos repas, privilégiez les aliments froids et faites attention à la composition de vos menus.

Préparez votre habitat comme abri de la chaleur

Quand il fait chaud, la température à l'intérieur d'un appartement ou d'une maison peut vite grimper. Il est recommandé de fermer les volets assez tôt, et les rouvrir le soir pour laisser rentrer la fraîcheur de la nuit. Pensez à installer un climatiseur ou un ventilateur pour rafraîchir au moins la pièce de vie principale dans la mesure du possible. Si vous sentez que vous avez un coup de chaud, prenez une petite douche fraîche pour faire retomber la température de votre corps.

Contactez régulièrement vos proches

Pour faire vos courses, pour votre ménage ou vous déplacer : contactez une personne de votre entourage ou faites appel à une aide-ménagère. Ces petits gestes du quotidien peuvent vite donner chaud. Appelez régulièrement quelqu'un pour tenir au courant de votre état de santé. Il est important de ne pas s'isoler. Les séniers peuvent bénéficier d'aides de leurs villes, n'hésitez pas à vous renseigner.

**Personne vulnérable, ne restez pas isolée
SIGNEZ-VOUS !**

Inscrivez-vous ou inscrivez un proche sur le
registre des personnes vulnérables auprès du
Pôle des solidarités.

Rue Henri Durre - 59192 Beuvrages
03 27 51 98 20 - ccas@beuvrages.fr



Remise des médailles du travail

20 médaillés du travail mis à l'honneur



À l'occasion d'une cérémonie organisée à l'espace Hubert Dubedout, 20 récipiendaires Beuvrageoises et Beuvrageois ont reçu leur médaille du travail. Celle-ci a permis d'honorer les 20, 30, 35 et 40 années de carrière de chacun.

La médaille d'honneur du travail est une distinction honorifique. Elle a pour but de récompenser l'ancienneté de services d'un salarié, la qualité de ses initiatives prises dans l'exercice de sa profession ou ses efforts pour acquérir une meilleure qualification.

La médaille d'honneur du Travail comporte quatre échelons :

- Argent : 20 ans de services
- Vermeil : 30 ans de services
- Or : 35 ans de services
- Grand Or : 40 ans de services



Cérémonie de citoyenneté

« Une reconnaissance et une fierté »

Samedi 20 mai, à l'espace Hubert Dubedout, les jeunes beuvrageois ayant atteint l'âge de la majorité ont été conviés à venir retirer leur carte électorale.

Ce ne sont pas moins de 24 jeunes, certains accompagnés par leurs parents, qui se sont présentés à ce grand rendez-vous républicain. Dans son discours, Monsieur, le Maire, a rappelé les principes fondamentaux de la République, de la démocratie et du système politique. La carte électorale leur permettra de voter lors des différentes élections, puisque maintenant, ils sont inscrits sur les listes électorales de Beuvrages.

Tout le monde a ensuite été invité à une petite collation où les jeunes ont posé quelques questions aux élus, tout en parcourant le livret du citoyen qui leur aura été offert en matinée.



CNI et Passeports

La prise de rendez-vous désormais disponible !

Bonne nouvelle ! À la suite d'une décision du Conseil municipal du 19 janvier 2023, il est désormais possible à tout un chacun de (re)faire sa carte nationale (CNI) et son passeport à Beuvrages. Une convention a été passée avec la préfecture du Nord pour la mise à disposition des moyens techniques nécessaires permettant à la commune de délivrer les cartes nationales d'identité et passeports.

Le service reçoit uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi. La prise de rendez-vous se fait directement en ligne sur le site de la ville : www.beuvrages.fr.

En vue de simplifier votre démarche d'obtention de CNI et/ou passeport, il est fortement recommandé d'effectuer une pré-demande en ligne sur le site <https://passeport.ants.gouv.fr/>



En cas de difficulté, vous pouvez vous rapprocher de Madame Céline GENGEMBRE, médiatrice numérique au **06.48.88.69.69** ou par mail cgengembre@beuvrages.fr



Une borne pour les malentendants qui va faciliter la communication



Des boucles magnétiques conçues pour que les malentendants puissent s'entretenir avec les agents des différents services sans difficulté

Depuis plusieurs années, la ville de Beuvrages met en place différentes mesures pour faciliter la vie des personnes handicapées. Depuis peu, nous avons équipé tous nos établissements recevant du public dotés d'un accueil administratif physique, d'un appareillage de type boucle magnétique destiné à faciliter l'accueil des personnes sourdes ou malentendantes. En effet, près de 2 millions de personnes atteintes de déficits auditifs sont appareillées en France. Leur nombre est en constante augmentation.

Ce système de boucle d'induction magnétique permet de transmettre directement aux personnes malentendantes équipées d'un appareil auditif le son provenant du système de sonorisation. L'installation d'un tel dispositif permet de combattre l'exclusion auditive et d'œuvrer indirectement pour la santé publique.



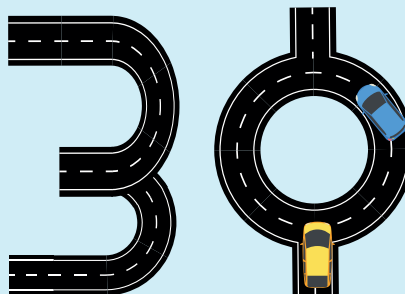
Beuvrages passe majoritairement en zone

Quatre bonnes raisons de ralentir !



Offrir plus de sécurité

Ralentir apaise la ville et augmente la sécurité des autres usagers. En effet, les distances d'arrêt des automobiles sont diminuées de moitié lors d'un freinage d'urgence et le champ de vision des automobilistes est plus large. Par ailleurs, contrairement à une idée reçue, rouler à une vitesse de 30 km/h ne fait pas perdre de temps.



- + Tranquilité
- + Sécurité
- Pollution



30km/h quasiment partout en ville, c'est beaucoup plus simple. Et plus lisible que des portions de rues en zone 30 ici et là au gré des aménagements dans les quartiers. Une information sous forme de panneaux de signalisation routière et de traçage au sol permet aux automobilistes de repérer le début des secteurs concernés.



Rééquilibrer les usages

Cette mesure a pour objectif de mieux faire cohabiter piétons, cyclistes et automobilistes ; la zone 30 constituant un espace public urbain permettant aux usagers à pied, en vélo, à trottinette, ou en fauteuil roulant de se déplacer dans de meilleures conditions de sécurité.



Diminuer le bruit

Une réduction de 20km/h de la vitesse des usagers de la route divise par deux le bruit aux abords des voies de circulation (environ 3 décibels). Le passage à 30km/h a ainsi un impact positif sur la santé et sur le cadre de vie.

« Afin d'inciter au respect des limites de vitesse, la Ville a mis en place, depuis l'année dernière, des radars pédagogiques. Le dispositif semble approprié. Le nombre de contraventions est plutôt faible dans les rues où ils ont été installés. Faire de la pédagogie semble donc fonctionner. Nous allons continuer à mener des actions et notamment auprès des jeunes. Nous connaissons aussi les lieux où l'on devra accentuer la pression et où il faudra prévoir des aménagements pour casser la vitesse. Notre priorité est la sécurité des piétons et des cyclistes. Concernant le passage à 30km/h, la signalisation sera installée pour début juillet. Des contrôles réguliers avec verbalisation débiteront après cette phase de sensibilisation »

Rénovation dans les écoles !

Faciliter le travail des équipes pédagogiques

Aujourd'hui, Beuvrages s'engage à poursuivre la rénovation de ses écoles primaires et maternelles. 4 classes de l'école Langevin vont totalement être rénovées et vont également bénéficier d'un mobilier tout neuf durant l'été. Le restaurant Boudart, quant à lui, va être agrandi pour accueillir plus d'enfants. Pour rappel, l'école Paul Langevin accueille 240 élèves.



Concernant les autres écoles, après les travaux de rénovation de la façade, l'école Jules Ferry va également avoir le droit à un changement de mobilier pour une de ses classes. Enfin, le dortoir de l'école Joliot-Curie va être rénové.

Après les projets majeurs de rénovation de l'école Paul Langevin en 2020, de réhabilitation de l'école Jules Ferry (2022-2023), vont débiter dès ce début d'été. La réfection complète de la toiture de l'école Pauline Kergomard (été 2023), avec le soutien de l'Etat, du Département du Nord, et de la CAVM.

L'installation et le déploiement d'un réseau technique entre les écoles Paul Langevin, Pauline Kergomard, et le restaurant Boudart avec l'implantation d'une chaufferie biomasse (plaquettes de bois) qui permettra de réduire de 78% nos émissions de CO₂, soit 108 tonnes par an. Ces travaux seront étalés sur les années 2023-2024.



Le saviez-vous ?

Dans le cadre d'une sensibilisation des plus jeunes au tri sélectif des déchets, l'ensemble des écoles et des bâtiments communaux vont être équipés prochainement de nouvelles poubelles pour le recyclage des déchets, et ce, sur une proposition d'une classe de CM2 de Mme LALB à l'école fery.

Plateaux ralentisseurs

Inciter les automobilistes à rouler moins vite

5 plateaux surélevés ralentisseurs vont être créés face au 25,54,90 rue Jean Jaurès, au 15 de la rue Emilie Zola et entre l'intersection de la rue Jean Jaurès, Jules France et Place du 11 novembre.

Les travaux sont en cours de réalisation depuis le lundi 12 juin jusqu'au lundi 31 juillet.

La circulation sera restreinte en demi-chaussée et mise en alternée sous signalisation de chantier mobile, avec une courte phase de fermeture complète pour le coulage des enrobés.



- Plateau n°1 – Face au 15 rue Emile Zola, du 12/06/2023 au 16/06/2023
- Plateau n°2 – Carrefour Rue Jean Jaurès et Jules France, du 10/07/2023 au 21/07/2023
- Plateau n°3 – Face au 25 rue Jean Jaurès, du 19/06/2023 au 23/06/2023
- Plateau n°4 – Face au 54 rue Jean Jaurès, du 26/06/2023 au 30/06/2023
- Plateau n°5 – Face au 90 rue Jean Jaurès, du 03/07/2023 au 07/07/2023



La signalisation et la sécurité du chantier seront assurées par la société Sorriaux TP. Cette sécurité bénéficie de l'accompagnement financier du Département du Nord.

Recrut' Game

Pour trouver un emploi, ils en passent par le sport



Jeudi 1er juin 2023, recruteurs et demandeurs d'emploi foulent ensemble la piste du complexe sportif. Le beau temps est de la partie. A l'initiative du PACQTE, de Valenciennes Métropole et de la ville, ce job-dating sportif est une véritable réussite. L'objectif de la rencontre : faciliter le retour à l'emploi, en révélant des aptitudes et des savoir-être.

Lever des barrières

Une centaine de participants sont présents, aux profils très variés. 25 entreprises et employeurs locaux sont représentés, pour une soixantaine de postes à pourvoir dans différents secteurs : SIGH, SUEZ, CANOPEE, Burger King... Les Hauts-De-France ont le taux de chômage parmi les plus haut de France, autour de 9%, certains secteurs demeurent toujours en tension, et les entreprises continuent de chercher de la main-d'œuvre. Il faut faire preuve d'inventivité, désacraliser les méthodes classiques de recrutement.



Repérer des aptitudes et des comportements

13h, les participants entament un échauffement commun et commencent par effectuer deux tours de terrain. Les différents participants, anonymes et identifiables uniquement par leur numéro inscrit sur leur dossard, sont ensuite répartis dans des équipes. Cinq ateliers sportifs sont organisés, avant de terminer sur un quiz de culture générale. L'effort physique, n'a pas eu raison de la bonne humeur des athlètes. Dans une optique de découverte, chacun fait en fonction de ses capacités, en se faisant plaisir. L'idée : casser certains codes et certaines représentations de l'entretien d'embauche. C'est en fin d'après-midi, que les masques tombent et que l'anonymat est levé. Recruteurs et demandeurs d'emploi, chacun se dévoile à l'occasion de job-dating fluides et plus traditionnels organisés sur le terrain de foot.

Un tel événement nécessite une grande préparation. Le taux de retour à l'emploi est de 60%. 6 personnes sur 10 vont légitimement retrouver un emploi aujourd'hui.



Fête des voisins

Carton plein dans les quartiers

À Beuvrages, « mon quartier en fête », destinée à rapprocher les habitants, n'a pas été un vain mot. Dans treize quartiers, les voisins ont fait la fête, en toute cordialité et dans la solidarité.

Les festivités ont commencé sous un beau soleil et une chaleur toujours présente vers 18 h. Les participants sont venus avec enfants et conjoint pour prendre part à cette soirée. Ce fut plus d'une centaine de personnes qui ont répondu présent dans les différents quartiers. Chacun emmenant des boissons ou des mets. Tout le monde a joué le jeu et pizzas, quiches et tartes ont régalé les papilles de tous. Après une collation bien sympathique, la musique s'est invitée à la soirée et a conduit tout le monde sur une piste de danse improvisée. C'est vers minuit que cette belle initiative a pris fin et chacun est retourné dans sa maison, en espérant que cette initiative perdure et se renouvelle.



Dino'Run et Parcours du coeur

Printemps de la forme, faites du sport !

Depuis plus de 15 ans, la Fédération Française de Cardiologie et ses associations régionales diffusent à travers toute la France des messages de prévention et favorisent la réadaptation cardiovasculaire des patients ayant eu un accident cardiovasculaire.

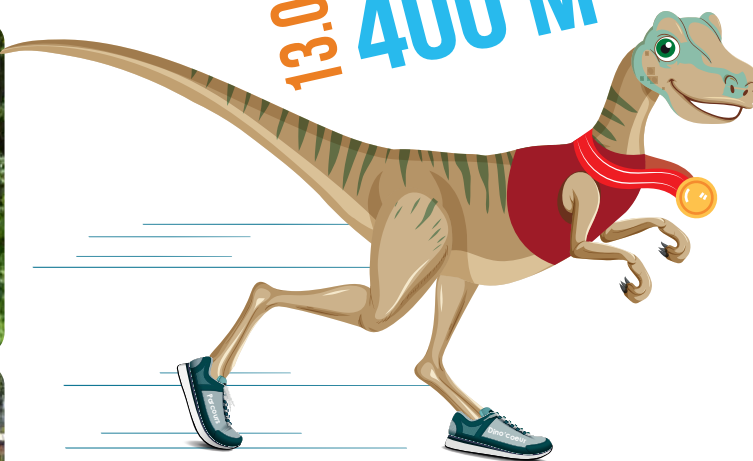
À la suite de ses précédentes éditions réussies, le parcours du Cœur est revenu cette année, le samedi 13 mai, sous une forme particulière. En effet, plusieurs temps fort ont eu lieu durant la journée avec tout d'abord une randonnée de 7km qui a regroupé 70 participants du complexe sportif jusqu'au terail de Raismes. Tout au long de la journée, un village associatif était mis en place avec différentes démonstrations des clubs de sport de Beuvrages, mais aussi des ateliers prévention avec notamment l'ADILH* et la Fédération de cardiologie. Pour conclure, un parcours Dino'Run était organisé, une course de relais avec différents obstacles où les participants devaient se déguiser en... dinosaure. Un moment qui a ravi les enfants, mais aussi les parents qui se sont prêtés au jeu.

L'objectif de cet événement était d'inciter à pratiquer une activité physique. Les maladies cardiovasculaires sont la première cause de décès dans le monde. En France, cela représente 400 décès par jour.

Mention spéciale à Mohammed-Ali BENLAHBIB Athlète de haut niveau et parrain de l'événement. Mohamed est natif de Beuvrages, c'est un athlète sauteur en hauteur international français qui va participer aux JO 2024 à Paris.

*Association des Infirmiers Libéraux du Hainaut

PARCOURS
Dino'coeur
13.05.23 PISTE
400 M



LES
PARCOURS
DU
Coeur

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

20
TERRE
DE JEUX
24

PARCOURS
Dino'coeur



ONS
Office municipal des sports
Beuvrages



Commémoration :
journée nationale
du souvenir des
victimes

30
AVRIL



30
AVRIL



Activité
jardinage à
la maison
de la
jeunesse

30
AVRIL



Opération « nettoignons la nature »

17
MARS



Colis des seniors

11
MAI

PARCOURS *Dino'coeur*



13
MAI



03
MAI

Dans le cadre
des turbulentes
2023
atelier "coiffe"
organisé par
l'EVS



01
JUN

Bilan des 3 dernières années

Vos priorités sont nos priorités !

+ De moyens pour votre sécurité

- Programme de complément de vidéoprojection urbaine
- Relocalisation en centre-ville du Pôle de sécurité publique
- Sécurisation du complexe sportif Pennynck
- Programme de sécurisation routière des voiries notamment la RD70
- Renouvellement des caméras de vidéoprojection aux abords des établissements scolaires
- Recrutement de 2 policiers municipaux et prise de fonction de 2 ASVP



SÉCURITÉ

+ Pour les petits et jeunes Beuvrageois

- Réalisation d'un préau à l'école Pauline Kergomard
- Acquisition et renouvellement à neuf du mobilier pour les écoles
- Création de la maison de la jeunesse
- Nouveau logiciel de gestion au service jeunesse « Portail famille »
- Réfection de la façade de l'école Paul Langevin
- Réalisation de 9 chantiers participatifs ayant touché une centaine de jeunes participants et d'un projet fresque dans le cadre du « plan quartier d'été »
- Création d'une aire de jeux dans le quartier « la Couture »
- Rénovation de toiture et façade de l'école Kergomard et du Pôle Jeunesse
- Rénovation de l'école Jules Ferry
- Installation de capteurs de CO² dans les écoles
- Installation d'une chaudière biomasse sur le site des écoles Langevin et Kergomard
- Labellisation cité éducative



ÉDUCATION

Une ville + durable et + végétale

- Acquisition d'un tracteur et véhicules électriques
- Mise en sécurité et réaménagement du Parc Fénelon
- Renaturation de la place Hector Rousseau
- Programme « Plan lumière » passage de l'éclairage en led
- Fleurissement place de la Paix
- Label 1ère fleur villes et villages fleuris et prix régional de l'arbre



ENVIRONNEMENT

+ De qualité de vie

- Travaux de voirie rue du Droit, rue Jean Jaurès
- Travaux d'extension et mise aux normes PMR du cimetière
- Équipement de l'espace public de bancs et poubelles
- Réfection de la toiture du bâtiment de la Poste
- Prise de compétence de la CAVM sur une partie de la rue Jaurès pour une requalification urbaine
- Travaux de restructuration de la rue des Poilus et rue Mortuaire
- Création d'une voirie apaisée Chemin Rouge



URBANISME

Une ville + généreuse

- Création colis solidaires d'automne et printemps
- Mise en place de la biberlote « mobilité des aînés »
- Création d'un nouveau service logement



SOLIDARITÉ



Ils sont arrivés



CHELKIA Imen - MANAI Mélina - VERDAVAINE Manoa - HAMIEZ Mélio - LAIDI Safya - LENGLET Chloé - HADIR Kamélia - BRUYER Ulysse - REBOUCK Elyone - ALAVOINE JACQUEMOT Eliot

Ils se sont unis



PACS

BRUANT Claire / DUSAUTOIS Gwendal - PEPIN Romain / DELANNOY Ophélie - DIRIX Justine / VALIN Valérian -
LEBRUN Eloïse / MURINO Matteo

Mariages

ZENASNI Chaima / EL BALLAL Medhi - DAUTEL Laureen / DURAN MEDINA Olmo - VAAST Adeline / DELANGLLET Jonathan -
CHADIRAC Priscilla / DELPIERRE Mickaël - VISSÉ Cynthia / BENHADDAD Amine - PLOUCHART Aymeric / TAILLEZ Perinne -
BECQUE Gwendoline / BASQUIN Mickaël - ARBAOUI Belkacem / AILANE Maïssane - LARBAOUI Aurélie / BOURLET Sylvain -
MANGOT Jean - Michel / PARADIS Jennifer

Ils nous ont quittés



STILE Pascal - FOUCART Bernard - DAYEZ Henri - ABDEDDAIM Tayeb - BOUGJDI Ahmed - VERSTAEN Marie-Christine - DEMOUTIEZ
Yvonne - GLAISE Madeleine - DEWAULLE Jean-Marie - GUILLUY Jacqueline - ABDEDDAIM Ahmed - PETIT Annette - RADIX
Renaud - SILVESTRE Otilia - RASHID Ahmad - DUFOUR René - DELVAL Béatrice - BULTEZ Ginette - HÉVE Bruno - BRABANT Joël -
BLANCHARD Christophe - HANOUILLE Michel - HARKOU Salah - BOUCETTA Saddak - DELVALLÉE Roger - NOËL Henri - HADJ -MERABET
Hocine - TRINEL Michel - BUCHEZ Raymonde - DELVAL Béatrice

Depuis le 1er juillet 2022, toutes les délibérations du Conseil municipal, du Conseil d'Administration du CCAS et du Comité de la caisse des écoles sont désormais publiées sur le site de la collectivité. Retrouvez-les dans la rubrique ma-commune/vie-municipale/deliberations-et-arretés.



Chers BEUVRAGEOISES et BEUVRAGEOIS,

Nous avons eu l'honneur d'avoir votre confiance en 2020 et nous sommes à mi-mandat. Nous avons appréhendé la mission que vous nous avez confiée mais subissons depuis la mécanique des crises. Cependant, nous avons un budget municipal ambitieux et en progression, un report en fonctionnement d'1,6M€ et d'investissement de 1.475M€, ce qui permet d'apurer nos emprunts mais aussi de poursuivre des projets audacieux. Comme vous avez pu le constater, nous avons des finances maîtrisées.

Nous voulons être au rendez-vous de tous, c'est pour cela que la distribution de colis pour nos aînés et les plus fragiles se poursuivra. Nous avons acté la baisse de l'imposition sur les propriétés bâties (retour au taux de 2015). Nous avons édifié la maison de la jeunesse afin d'apporter l'aide nécessaire à la nouvelle génération. Nous avons découvert des désordres structurels dans nos écoles dont nous avons concrétisé la réfection. Nous avons travaillé inlassablement sur l'attractivité de notre ville. Tout d'abord, une ville propre, sécurisée ; des aménagements environnementaux de qualité (mobiliers urbains, coulée verte, constructions de résidences dont une résidence seniors, l'aménagement du cimetière, les prémices d'une transformation du complexe sportif). Les venues de talents, de nouveaux résidents et de décideurs d'avenir confortent notre économie locale.

Sachez que notre motivation est sans faille.

Nous vous souhaitons d'agréables vacances et « faisons ensemble, ce qui nous rassemble »



Pour alerter sur l'insécurité qui s'accroît dans notre commune, comme en témoigne la très grave agression d'une habitante de la résidence Kranichfeld en début d'année 2023, nous sommes à nouveau intervenus sur ce sujet, lors du conseil municipal du 19 janvier.

Comme c'est trop souvent le cas, Beuvrages avait déjà fait la « une » de la presse pour les événements de la rue du Docteur Carlier et de la résidence Duclos.

Au delà de ces drames médiatisés, c'est aussi la très nette augmentation des incivilités quotidiennes qui détériorent la qualité de vie de nos concitoyens.

Prétendre que la dégradation continue de la sécurité dans notre ville depuis 2020 ne serait qu'une invention de journalistes avides de sensationnel, constitue une négation de la réalité mais aussi un refus de l'affronter et donc d'y apporter des solutions efficaces.

Au-delà de toute polémique sur les responsabilités qui ont amené à cette situation, nous avons proposé que le conseil municipal, dans l'ensemble de ses composantes, se saisisse de cette question urgente en associant à ce travail une population dont le droit à la sécurité est une préoccupation majeure.

José Fosse - Christine Lecompte - Dominique Mary



Pas d'expression fournie

STOP



aux nuisances SONORES !

Choisir le
bon moment
c'est moins dérangerant !



Retrouvez ici l'intégralité du règlement communal de voirie.

Les travaux bruyants de bricolage, de jardinage sont autorisés :

- les jours ouvrables, 8h à 19h30,
- les samedis, de 9h à 19h,
- les dimanches et jours fériés, de 10h00 à 12h00.

